

à Toronto. Il faudrait beaucoup plus que l'espace consacré à cette biographie pour énumérer toutes les excellentes mesures que le premier ministre a fait adopter par l'assemblée législative. Il suffira de mentionner l'introduction du vote au scrutin secret dans les élections politiques et municipales, cette admirable législation des chemins de fer, son règlement si sage de cette question ardente du fonds d'emprunt municipal. Voilà autant de preuves des bienfaits de sa sage administration. Il ne faut pas oublier la refonte des statuts, œuvre immense, très nécessaire. Les talents du petit premier ministre ont brillé avec éclat devant le comité judiciaire du Conseil privé de l'empire. Il faudrait être d'un esprit très étroit et très léger pour ne pas reconnaître la grandeur de l'esprit légal qui, au point de vue de M. Mowat, a revendiqué les droits provinciaux dans la question des frontières, celles des rivières et cours d'eaux, et des licences. Il ne faut pas oublier non plus que le premier ministre d'Ontario a cueilli ses lauriers dans ces différents démêlés en luttant contre tout le pouvoir, le prestige et les ressources du gouvernement du Canada.

Rarement un gouvernement a dû autant au prestige de son chef que celui d'Ontario. Si l'administration réformiste est restée aussi longtemps au pouvoir à Toronto, elle le doit, sans aucun doute, dans une large mesure, à l'influence du premier ministre ; et un rédacteur d'un des journaux de Toronto ne nous disait que l'absolue vérité, quand il écrivait ce qui suit, après la dernière victoire du gouvernement Mowat-Fraser aux élections générales de 1890 :

“ Pour nous résumer,” disait-il, “ le triomphe du gouvernement “ peut être considéré comme la récompense de sa bonne conduite et “ de sa bonne administration, et aussi, dans une large mesure, il est “ dû à la valeur personnelle du premier ministre. De nos jours, alors “ que les scandales politiques sont si communs, l'honnêteté officielle “ si rare, ce n'est pas un mince éloge que de dire d'un cabinet que, “ après plusieurs années de pouvoir, il est impossible de faire peser “ sur lui des accusations de corruption dans la région du pouvoir.”

Comme orateur, on ne peut pas le faire entrer en ligne de comparaison avec Blake, Laurier, Chapleau ou Thompson. Sa voix, sa taille, son tempérament sont contre lui, et il n'a pas de prétentions de ce côté-là. Il ne vise pas à la réputation d'orateur. Mais ce qu'il dit est toujours marqué au coin de la logique, du bon sens et de la force. Comme *debater*, il est inférieur à MM. Fraser, Ross ou Mere-